



la Région  
Languedoc  
Roussillon

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHEQUE SOLAIRE « LANGUEDOC-ROUSSILLON »

*A remplir en majuscules et à renvoyer avant tout commencement des travaux à :*

Région Languedoc-Roussillon  
Direction de l'Environnement – Chèque Solaire  
201 Avenue de la Pompignane  
34064 MONTPELLIER Cedex 2

NOM..... Prénom.....

Adresse d'envoi du chèque

.....  
.....

CP..... VILLE.....

Adresse de l'installation solaire si différente de l'adresse d'envoi

.....  
.....

CP..... VILLE.....

Résidence principale  Résidence secondaire

*SIGNATURE*

Pièces obligatoires à fournir avec votre bulletin de demande :

- pour un logement individuel existant :
  - un justificatif de domicile sur le territoire régional de Languedoc-Roussillon, datant de moins de trois mois,
  - le récépissé du dépôt de la demande d'autorisation de travaux relatif à l'installation des panneaux solaires,
- pour un logement individuel en construction :
  - un avis de permis de construire.

---

• Un fichier sera constitué pour permettre l'enregistrement des commandes, la fabrication des chèques nominatifs et l'envoi d'informations. Ces données restent confidentielles. Conformément à la loi 78.17 du 6 janvier 1978, il vous est possible d'obtenir communication des informations vous concernant contenues dans ce fichier et d'en demander éventuellement la modification en écrivant à :

Région Languedoc-Roussillon - Direction de l'Environnement – Chèque Solaire- 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

• Ce bulletin peut être photocopié mais aussi téléchargé sur le site internet du Conseil régional : [www.cr-languedocroussillon.fr](http://www.cr-languedocroussillon.fr)